

ce fut un vrai fiasco à Peterboro, en conséquence de quoi, des syndicalistes furent poursuivis. A Oshawa, on déchira, je crois, une injonction qu'on y avait présentée.

**L'honorable M. McCutcheon:** Mon honorable ami appelle-t-il fiasco l'imposition du respect de la loi par les tribunaux?

**L'honorable M. Croll:** Je dis que la loi ne fut pas mise en vigueur.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Le sénateur disait que la loi ne fut pas appliquée.

**L'honorable M. McCutcheon:** Il parle de fiasco. La loi fut appliquée à Peterboro et les travailleurs furent condamnés.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Le sénateur fait des commentaires sur le fiasco.

**L'honorable M. Croll:** Je dis qu'il y a eu fiasco parce qu'on a cherché à faire respecter la loi et que les travailleurs incriminés furent condamnés.

**L'honorable M. McCutcheon:** Maintenant, vous donnez des explications.

**L'honorable M. Croll:** On fit la grève à l'*International Nickel*, où les policiers ont dû obtenir du piquet la permission de faire entrer leurs voitures à l'intérieur. La même chose se produit en ce moment à l'aciérie *Stelco*, à Hamilton.

Or, dans une pareille atmosphère, croyez-vous qu'un gouvernement aurait pu se justifier d'enlever aux gens le droit de faire la grève? Que serait-il arrivé? En un instant, des grèves illégales auraient éclaté un peu partout. C'est l'esprit qui règne chez les ouvriers en ce moment. Nous devons nous y résigner et attendre le jour où il se dissipera, puis essayer de parler raison avec ces gens.

On ne peut les frapper à la tête, et raisonner avec eux était une façon de leur indiquer que la loi s'applique à eux et au gouvernement. Le gouvernement a respecté la loi; il a donc le droit de dire à ces gens: «Nous voulons que vous aussi respectiez la loi». C'est là, je crois, un argument très puissant.

Permettez-moi de dire également ceci. Mon ami ne cesse de parler de débardeurs et des marins, et de l'augmentation de leurs salaires; c'était une augmentation appréciable mais personne ne sait mieux que lui que ces gens sont des travailleurs saisonniers et à temps partiel; ce ne sont pas des cheminots.

Si je me rappelle bien, les cheminots—et je pense les avoir connus toute ma vie—avaient la stabilité d'emploi, des pensions, des salaires

relativement élevés; c'étaient les aristocrates du monde ouvrier. C'est-à-dire comme je les ai toujours connus et comme je m'en souviens, et il n'y a aucune comparaison possible entre eux et ces travailleurs saisonniers, à temps partiel, qui se trouvent du travail de temps à autre et gagnent un peu d'argent, puis vivent sur l'assurance-chômage pour le reste du temps.

Or, pour tout ce qui est des 6 p. 100 dont mon ami parle et qui semblent avoir été offerts à l'origine, ce que le gouvernement essayait effectivement de faire c'était de ne pas conclure de contrat. Il tentait de laisser le champ libre à la conciliation et à l'arbitrage et de s'abstenir de rédiger une convention. Une fois que le gouvernement s'intéresse à la rédaction des conventions syndicales, il n'y a plus de fin à l'affaire. Il cherche à éviter cette possibilité autant que possible.

**L'honorable M. Walker:** Les 6 p. 100 n'étaient-ils pas inclus dans le contrat?

**L'honorable M. Croll:** Non, ils étaient compris dans la tranche de 1966, et l'arbitrage prévu le 15 novembre devait étudier l'autre tranche—soit 4 p. 100 et 6 p. 100 qui auraient pu fort bien devenir 6 p. 100 et 8 p. 100 ou 4 p. 100 et 8 p. 100. Qui sait? Il se pourrait qu'il en soit ainsi si les circonstances sont favorables.

Le gouvernement voulait laisser les choses ainsi, mais on désirait voir figurer ce point dans le bill, et l'honorable M. MacEachen, qui a pris la parole à la Chambre des communes, l'y a inséré. Il l'a clairement fait entendre, comme bon nombre d'entre nous l'ont entendu, et il ne peut y avoir de doute là-dessus. L'honorable M. Marchand et le très honorable premier ministre ont fait des déclarations du genre de la mienne en ce moment, car je ne fais que les répéter. Pourtant, on ne semble pas les avoir entendus. Ils avaient certes le droit d'être entendus, d'être crus et de voir leurs déclarations servir de témoignage.

**L'honorable M. McCutcheon:** Mais ils n'ont jamais répondu à la principale question, à savoir où les compagnies de chemin de fer se procureront l'argent?

**L'honorable M. Croll:** Cette question n'était pas réellement la principale, sauf à votre point de vue. Le peuple canadien a contribué financièrement au National-Canadien pendant un grand nombre d'années, et si je me rappelle bien je n'ai pas vu le président du Pacifique-Canadien mendier. Cette dernière société est en très bon état.

Qu'on me permette de parler d'un sujet qui me préoccupe un peu. Je crois que les mots les plus blessants de la langue sont: «Je vous l'avais bien dit.» Je rappelle à la Chambre qu'il y a seize ans, presque jour pour jour, on